

COMPORTEMENT AVEC CONJOINT ALCOOLIQUE

Par [sylvie345](#) Posté le 23/05/2020 à 17h40

bonjour, je vis depuis 18 ans avec une personne qui boit. Je suis partie en 2012 avec ma fille mais nous vivons la même commune. Nous avons une maison en commun. Quand il est sobre il passe nous voir. Mais le reste du temps, ce n'est qu'insultes, reproches, tout est de ma faute. Il dit que je vais partir avec un autre. Que s'il boit c'est de ma faute, il me reproche mes appels à mes collègues (je suis en télétravail) Il déboule en pleine nuit, me téléphone sans arrêt. Je ne vis plus, je suis tout le temps stressée, j'ai une boule au ventre dès que le téléphone sonne, ou dès que j'entends un bruit. J'ai essayé de lui expliquer qu'il nous gâchait la vie. Nous avons une fille de 12 ans. Ce sont des colères énormes. J'ai essayé en disant comme lui, rien n'y fait. Je ne supporte plus cette situation. Que dois je faire ? dois je lui répondre, dois je faire profil bas en acceptant ses reproches ? Merci d'avance de vos conseils.

1 RÉPONSE

[tristecompagne59](#) - 27/05/2020 à 21h42

Bonsoir Sylvie,

Si j'ai ben compris, tu es séparée de cet homme et tu subis encore les affres de son alcoolisme. Je ne comprends pas pourquoi tu tolères qu'il se comporte ainsi avec toi...Qu'il soit alcoolisé ou non, il me semble que tu n'as pas à subir cela...Ce n'est pas normal. Cela a l'air de t'affecter et personne n'a le droit de te faire du mal...

Je ne sais pas si ça va t'aider, mais j'ai moi-même quitté le père de mes deux filles...j'ai eu la chance de tomber un jour sur un article de journal qui parlait d'une association d'aide aux violences faites aux femmes. Et je me suis rendue compte qu'effectivement j'étais une victime. J'ai mis du temps à accepter cela, parceque toute l'attention était tournée vers lui et son problème d'alcoolisme (il était handicapé depuis peu et a sombré dans l'alcool). Ils m'ont aidé à prendre conscience de cela, et je l'ai quitté. Par la suite, il m'insultait systématiquement quand nous nous voyions. Sur conseil de mon avocat (qui gérait le dossier JAF), j'ai systématiquement appelé les gendarmes dès qu'il le faisait: en général quand il le faisait par téléphone, je lui disais que je n'acceptais pas qu'il me parle ainsi et l'informais que j'allais mettre fin à notre conversation. Je le bloquais. ça l'énervait. Donc il débarquait très en colère. Il a fracturé la porte plusieurs fois. Aucune des plaintes n'a donné de suite. Mais ce n'est pas grave, ce n'était pas le but. Le but était de lui montrer qu'il n'avait pas le droit de me traiter et de m'insulter. La psy de l'association m'aidait à chaque fois que j'en avais besoin et me coachait pour avoir les bonnes réactions quand cela se produisait. Bon ça fait presque 8 ans maintenant, on se croise parfois quand les enfants entrent ou partent pour aller chez lui. Mais je n'ai plus d'insultes. On ne se parle plus du tout. Les enfants ont leur relation avec leur père. Et je gère tout en solo (évidemment il ne paye pas la pension que le juge a décidé tout ça...).

Voilà je ne sais pas si je suis un modèle parce que franchement c'est un peu dommage d'en arriver là. Mais je ne souffre plus avec cela. J'espère que mon histoire t'aidera. Quelqueroit ta décision, ce sera la tienne, c'est ta vie. A toi de voir jusqu'où et pourquoi tu subis encore cela. La psychologue de cette association m'a vraiment aidée. Elle suit maintenant mes enfants parfois, quand ils ont besoin de parler de tout cela...

Pour résumer, peut être peux tu trouver de l'aide pour toi, pour t'aider concrètement à affronter ces situations que, je pense, personne ne peut vivre à ta place, et personne ne pourrait vivre ce que tu décris sereinement.

Bien à toi
